

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 7 octobre 2026

Date de convocation
29 septembre 2026

Date d'affichage
29 septembre 2026

**Nombre de
conseillers**
en exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Procurations :

L'an deux mille vingt-six, le sept octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. LE MOROUX, M. GALGUEN, C. LE BARON, E. LE BORGNE, C. LAGON, C. MAULE, M. GUÉGANOU, A. BOIS, B. JAN, K. TASSEL, J. PLASSART-TALLEC, M. GUILLEMOT, S. LE BORGNE, A.C ZUURBIER

Absents : I. DI MAGGIO

Secrétaire de séance : M. GUÉGANOU

N° 2026-10-06

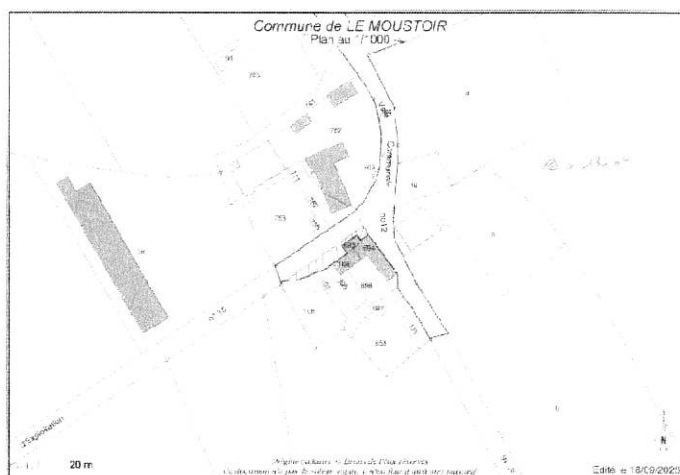
Acquisition terrains au Quenvén

Le maire informe l'assemblée que Mme Aude Hellequin souhaite acquérir la propriété, sise au Quenvén, appartenant à Mme TAYLOR. (Parcelles 106-693-694-696 et 107)

Par mail en date du 13 août Mme Hellequin a demandé d'acquérir les parcelles A 695 et a 697 appartenant à la commune. Elle a par ailleurs demandé une bande d'environ 130 à 150m² devant la maison.

La commission voirie s'est rendue sur place le 26 août dernier

Elle propose au conseil de céder une surface d'environ 131m² à Mme Hellequin



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide :

- De céder la parcelle A 695 au prix de 5€ le m²
- De céder la parcelle A 697 au prix de 1€ le m²
- De céder une surface d'environ 130m² devant la maison au prix de 1€ le m²
- Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026

Reçu en préfecture le 14/10/2026

Publié le

ID : 022-212201578-20261007-2026_10_06-DE

Le Maire,
C. LE MOROUX

